

28 mar 2003 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 28-03-2003

## Etablissements des jeux de hasard

Sur proposition de M. Marc Verwilghen, Ministre de la Justice, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal (\*) relatif au fonctionnement et à l'administration des établissements des jeux de hasard de classe III, aux modalités des demandes et à la forme de la licence de classe C.

Sur proposition de M. Marc Verwilghen, Ministre de la Justice, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal (\*) relatif au fonctionnement et à l'administration des établissements des jeux de hasard de classe III, aux modalités des demandes et à la forme de la licence de classe C.

Le projet a pour but de permettre l'introduction de la demande de licence par mode électronique.(\*)  
modifiant l'arrêté royal du 22 décembre.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe